

Étant donné ces résultats, comment se fait-il qu'il y ait tant de miséreux?

Dans notre pays prospère, dont la production s'élèvera cette année à environ 80 milliards de dollars, soit \$3,800 par personne,—ce qui prouve une surabondance de produits et de survie pour toute la population—comment se fait-il que nous laissions tant de monde sans travail, sans revenu et avec toutes les privations qui en découlent?

Comment se fait-il que l'administration du pays le plus favorisé du monde réussit à créer suffisamment de problèmes pour motiver la présentation de la motion à l'étude aujourd'hui?

Comment se fait-il que les championnats que j'ai cités il y a un instant ne nous ont jamais rapporté autre chose que des couronnes d'épines? Est-ce que la mauvaise administration actuelle est causée par l'inflation ou est-ce l'inflation qui est la cause des piètres résultats qui créent de plus en plus de victimes?

Un certain jour, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) accroît son compte de dépenses et, pendant les mauvais jours, réclame la collaboration de la population en disant: Serrez-vous la ceinture, il nous faut combattre l'inflation!

Qui a causé l'inflation, monsieur l'Orateur? Est-elle entrée par la porte d'arrière ou par celle de devant? En supposant que le gouvernement n'aurait rien vu venir, où étaient les spécialistes depuis 1950? A quoi ont servi les enquêtes royales et les commissions d'étude?

N'a-t-on pas ordonné, en 1961, la tenue de deux enquêtes, l'une sur la santé et l'autre sur la fiscalité? En 1962, on a décrété la tenue d'une enquête sur le système bancaire et financier et, en 1963, une autre sur le bilinguisme et le biculturalisme. En 1964, on présenta à la Chambre le premier rapport du Conseil économique du Canada. Ne s'agissait-il pas là de l'exposé des objectifs économiques du Canada pour la période allant jusqu'à l'an 1970?

Depuis 1965, à quoi ont servi les rapports de la Commission du tarif?

Depuis 1966, quelles mesures ont été prises à la suite de la présentation du rapport du comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur le crédit à la consommation? Depuis 1966, soit depuis l'établissement du ministère de la Consommation et des Corporations, quelles mesures ont été prises à l'avantage des consommateurs?

En 1968, les élections ne devaient-elles pas nous apporter le remède au malaise économique? Et l'on se souvient que les problèmes économiques n'étaient, paraît-il, que le résultat de l'administration d'un gouvernement minoritaire. Alors, il fallait tout simplement élire un gouvernement majoritaire pour rétablir l'équilibre. Maintenant, où est ce bel équilibre que devait nous assurer le gouvernement actuel? Quel résultat apportera, en 1970, la Commission des prix et des revenus créée en 1969? Est-ce qu'elle expliquera pourquoi la population doit se serrer la ceinture, alors que le premier ministre augmente son compte de dépenses?

Est-ce que les Commissions et les enquêtes de toutes sortes ont servi à autre chose que de créer des positions pour certains amis du gouvernement?

Depuis 1950, 106 commissions ont laissé croire à des recherches. Une chose demeure certaine, cependant: ces

Commissions ont coûté \$69,931,417.08. Il s'agit de la somme qui apparaît sur le document fourni le 22 octobre 1969, en réponse à la question n° 2,685 du député de Kamouraska (M. Dionne).

Dans le domaine de l'agriculture, par exemple, quatre commissions qui ont coûté \$1,255,000, n'ont eu pour seul résultat que de signaler l'existence d'une surabondance de lait et de blé. Il en a coûté assez cher pour savoir qu'on a trop produit.

Trois commissions sur les finances ont coûté \$1,865,000. Elles ont été chargées de trouver des moyens pour cacher à la population la véritable cause de la hausse du coût de la vie. Pour le gouvernement actuel, seule la finance, la glorieuse finance, la divine finance obtient la priorité.

La vie et le travail des citoyens ne comptent que très peu devant les désirs de la finance et ses profits. La vie des citoyens est négligée, leur travail est oublié et l'importance de la finance est toujours placée au premier rang.

Les citoyens meurent, les travailleurs chôment, mais la finance rapporte des profits. Nous nous souvenons que jusqu'à mars 1967, le taux d'intérêt était plafonné pour les banques qui ont maintenant le droit de prêter 16 fois plus que la somme d'argent qu'elles possèdent.

Nous nous souvenons également que le désir de ces banques de voir supprimer ce plafonnement fut exaucé le 22 mars 1967, lorsque le gouvernement libéral adopta la loi qui les libérait de ces entraves.

Les résultats n'ont pas été très longs à se faire attendre. Il suffit de jeter un coup d'œil sur quelques rapports de ces banques.

Dans le journal *La Presse* du 27 novembre 1968, par exemple, nous pouvions lire:

Hausse de 26.1% de l'actif de la Banque de Nouvelle-Écosse. Le solde du revenu, un indicateur important du rendement, se chiffre... à \$3.30 par action,...

Lorsqu'on sait que la valeur au pair des actions n'est que de \$2, on ne peut faire autrement que de découvrir qu'il s'agit vraiment d'un petit commerce assez intéressant.

Pour septembre 1969, on peut lire ce qui suit:

Hausse des bénéfices de la Banque Toronto-Dominion.

Le solde des revenus pour le troisième trimestre, avant attributions pour pertes et impôts, accusait une hausse de 25.3 pour cent...

Dans le même journal, on pouvait aussi lire:

Le total de l'actif est accru de 21% à la Banque de Montréal. Les bénéfices nets d'exploitation de la Banque de Montréal, pour les neuf mois à fin juillet, ont soutenu le taux d'accroissement réalisé au premier semestre du présent exercice; ils l'emportent de 33.1 pour cent sur la période de neuf mois précédente de l'an dernier.

Dans le journal *La Presse* du 4 mars 1970, nous pouvions lire:

Gains nets de 33.7 cents par action de la Banque royale au 1^{er} trimestre.

Et le 19 juin 1970, dans l'*Action* de Québec, nous pouvions lire:

Les principales banques canadiennes voient leurs bénéfices... haussés de 27%.

En continuant la lecture de l'article, on pouvait lire que, par rapport à l'an dernier, la «championne» avait été